

Frais de représentation du maire : de quoi parle-t-on ?

Chaque année, lors du budget communal, le conseil municipal prévoit une enveloppe dédiée aux frais de représentation du maire.

👉 À Vendres, cette enveloppe est fixée à 700 € par an.

Face aux abus parfois constatés ailleurs, il est légitime de se demander :

À quoi servent ces frais ? Sont-ils réellement utilisés ? Comment garantir une gestion exemplaire ?

💡 Une enveloppe symbolique, loin des excès

Les 700 € votés à Vendres constituent un montant volontairement modeste.

Ils pourraient couvrir, si nécessaire :

- invitations officielles
- participations à des événements institutionnels
- obligations protocolaires
- frais exceptionnels liés au mandat

➡ À titre de comparaison, beaucoup de communes similaires dépensent plusieurs milliers d'euros.

À Vendres, le choix est clair : sobriété et prudence.

❗ Une enveloppe... jamais utilisée

Il est important d'être transparent : cette enveloppe n'a jamais été sollicitée.

Depuis le début du mandat :

- 🚗 Je prends en charge tous mes frais de déplacement (missions, réunions, rendez-vous extérieurs)
- 🍽 Idem pour les repas lors de ces déplacements, pour moi comme pour mes collaborateurs
- 🚗 Mon véhicule utilisé dans le cadre de mes fonctions (carburant/recharge, péages, entretien...) est financé exclusivement sur mes fonds propres

➡ La loi autorise pourtant ces remboursements.

👉 À Vendres, aucune dépense de ce type n'est supportée par la commune.

📁 Pourquoi conserver cette ligne budgétaire ?

Simplement pour des raisons administratives et de bonne gestion.

Elle sert de marge de sécurité en cas d'imprévu protocolaire ou de dépense exceptionnelle.

➡ Mais son existence n'oblige en rien à l'utiliser : chaque année, elle reste intacte.

🤝 Sobriété. Transparence. Responsabilité.

Dans une période où chaque euro public compte, il est essentiel de garantir aux Vendrois une gestion rigoureuse et exemplaire.

Ne pas faire supporter mes frais de représentation à la collectivité s'inscrit pleinement dans cet engagement.

Je reste, comme toujours, disponible pour répondre aux questions de chacun et poursuivre ce travail dans un esprit de confiance et de transparence.